

R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry
concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 37'000.00
ayant pour objet le renforcement du bouclage électrique du réseau
basse tension (BT) entre les stations Vermondins et Addoz**

Résumé

*Cet investissement est inscrit au budget des investissements 2017 pour un montant de CHF 42'000.- voté par votre Autorité et concerne la liaison électrique en basse tension Vermondins – Addoz.
Les travaux devant être réalisés en 2017, il s'agit d'entériner l'engagement de la dépense.*

Rapport n° : CG-8710.600-5
Date : 1^{er} juin 2017
Dicastère : Services industriels

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors des investissements consentis à la route des Addoz en 2016 et afin de renforcer le réseau moyenne tension en vue du développement du quartier « Vitis », il avait également été prévu la pose de tubes supplémentaires afin d'assainir le réseau basse tensions (BT) et ce, ultérieurement, en fonction de nos disponibilités et possibilités financières.

Pour des questions budgétaires donc, les travaux concernant le réseau BT n'avaient pas été effectués en 2016, mais planifiés et prévus sur l'exercice 2017.

Le présent rapport vous informe sur les modalités d'assainissement de ce secteur.

PROJET

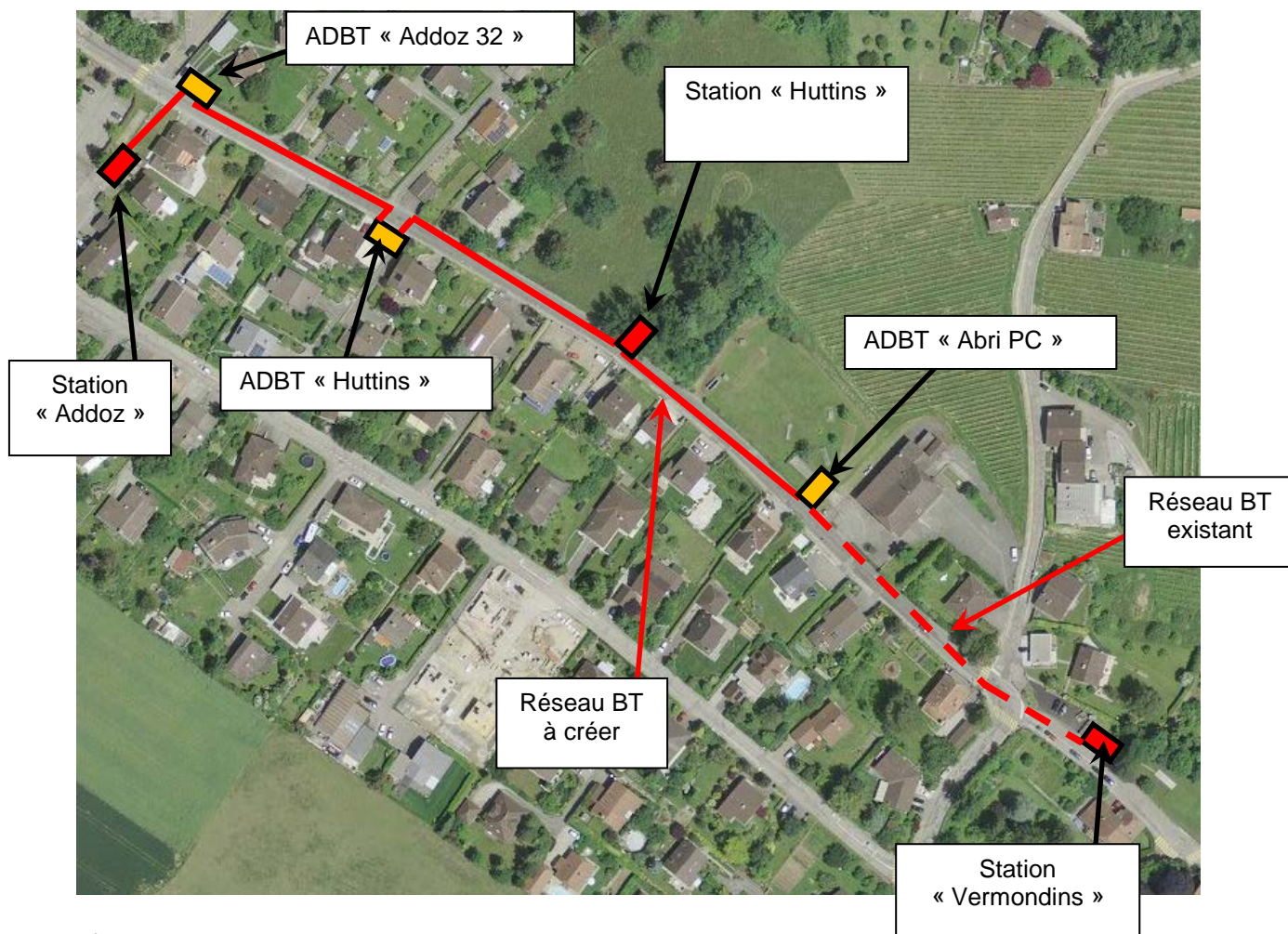
Les travaux consistent à renforcer les bouclages BT entre la station transformatrice des Vermondins et la station des Addoz.

Ces bouclages permettent notamment de reprendre les charges depuis l'une au l'autre des stations transformatrices lors des manœuvres et entretiens des stations.

Ces liaisons sont de plus indépendantes des introductions. Par conséquent, lors de la reprise séparément des introductions, en synergie avec les travaux d'alimentation de l'éclairage public, il sera possible d'isoler et d'alimenter uniquement le secteur concerné sans devoir couper le quartier des Addoz à grande échelle. Le maillage sécuritaire du quartier en question, à forte densité de population, est donc renforcé et sécurisé.

Etant donné que les tubes électriques et chambres « Gatic » de tirage ont déjà été construits lors des travaux en 2016, les coûts présentés dans ce rapport, ne concernent plus que les prestations de tirage des câbles et leurs raccordements.

Plan de situation :



Légende :

ADBT = Armoire de Distribution Basse Tension

COÛTS – montage financier

Pos.	Libellé	Montants	
a	Bouclages entre les armoires	CHF	25'900.00
b	Raccordements et manœuvres	CHF	7'800.00
	Total	CHF	33'700.00
	TVA 8%	CHF	2'696.00
	Coûts totaux TTC (arrondi)	CHF	37'000.00

Au budget des investissements 2017, un montant de 42'000.- TTC avait été initialement inscrit.

Direction des travaux : ELI10 en sa qualité de GRD
Ouverture du chantier : septembre 2017, durée 1 semaine en principe

CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder le crédit d'engagement de CHF 37'000.- nécessaires au renforcement et à la finalisation du bouclage électrique du réseau basse tension entre les stations Vermondins et Addoz.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2017,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 37'000.00 ayant pour objet le renforcement du bouclage électrique du réseau basse-tension entre les stations Vermondins et Addoz est mis à disposition du Conseil communal
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20170602 et amortie au taux de 3% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 1^{er} juin 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Jean-Pierre Leuenberger

Marisa Braghini